

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Prestations photographiques sportives – Vente de photographies en ligne

Dernière mise à jour : 11 mai 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les relations contractuelles entre :

Le Photographe

Topp Photosport

Statut juridique : Micro-entreprise

SIRET : 97801940400018

E-mail : topp.photosport@gmail.com

Site internet : <https://toppphotosport.netlify.app/>

Ci-après désigné « le Photographe »,

ET

Toute personne physique ou morale effectuant un achat sur le site internet du Photographe, ci-après désignée « le Client ».

ARTICLE 1 — Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Photographe :

- réalise des reportages photographiques lors d'événements sportifs ;
- commercialise des photographies numériques ou imprimées ;
- diffuse des images sur internet et réseaux sociaux ;
- fournit des prestations liées à la photographie événementielle sportive.

Les événements concernés incluent notamment :

- trails ;
- courses à pied ;
- compétitions cyclistes ;
- triatlons ;
- événements outdoor ;
- et toute manifestation sportive publique ou privée.

ARTICLE 2 — Acceptation des CGV

Toute commande effectuée sur le site internet du Photographe implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant validation de sa commande.

Le Photographe se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

ARTICLE 3 — Prestations proposées

Le Photographe réalise des prises de vues lors d'événements sportifs et propose à la vente :

- des photographies numériques téléchargeables ;
- Des vidéos ;
- des packs photos ;
- des galeries privées ;
- et tout autre produit ou service présenté sur le site internet.

Les photographies proposées à la vente sont sélectionnées et traitées selon le style artistique propre au Photographe.

ARTICLE 4 — Commandes

Les commandes sont effectuées exclusivement :

- via le site internet du Photographe ;
- ou via une plateforme partenaire indiquée par celui-ci.

Le Client sélectionne les photographies souhaitées puis valide sa commande après règlement.

Le Photographe se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande en cas :

- de litige antérieur ;
- de tentative de fraude ;
- de non-paiement ;
- ou de comportement abusif.

ARTICLE 5 — Prix

Les prix affichés sont indiqués en euros (€).

Ils sont exprimés :

« TVA non applicable – article 293 B du CGI »

Le Photographe se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Le prix applicable est celui affiché au moment de la validation de la commande.

ARTICLE 6 — Paiement

Le paiement est exigible immédiatement lors de la commande.

Les paiements peuvent être effectués via :

- carte bancaire ;
- Stripe ;
- Apple Pay

- Ou tout autres moyens de paiement proposé sur le site

Les transactions sont sécurisées via les prestataires de paiement utilisés par le site.

Le Photographe n'a jamais accès aux données bancaires complètes du Client.

La commande ne sera considérée comme définitive qu'après confirmation du paiement.

ARTICLE 7 — Livraison des photographies

7.1 Fichiers numériques

Les photographies numériques sont livrées :

- par téléchargement ;
- via galerie privée ;
- ou via lien sécurisé.

Les délais de mise à disposition varient selon l'événement et la charge de traitement.

ARTICLE 8 — Disponibilité des fichiers numériques

Les fichiers numériques restent disponibles au téléchargement pendant une durée de 30 jours après achat.

Le Client est responsable du téléchargement et de la sauvegarde de ses fichiers.

Passé ce délai, le Photographe ne garantit plus la conservation ou la disponibilité des photographies achetées.

ARTICLE 9 — Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour :

- les contenus numériques fournis immédiatement après achat ;
- les fichiers téléchargés ;
- les produits personnalisés ;

En validant sa commande, le Client renonce expressément à son droit de rétractation pour les contenus numériques livrés sans support matériel.

ARTICLE 10 — Qualité des images

Le Client reconnaît :

- avoir consulté les aperçus avant achat ;
- que les couleurs peuvent varier selon les écrans ;
- que certaines contraintes liées aux événements sportifs peuvent affecter le rendu des images (météo, luminosité, foule, mouvement, terrain, etc.).

Le style artistique du Photographe relève de sa liberté créative et ne peut constituer un motif de contestation.

ARTICLE 11 — Propriété intellectuelle

Conformément au Code de la propriété intellectuelle, les photographies demeurent la propriété exclusive du Photographe.

L'achat d'une photographie n'entraîne aucun transfert de droits d'auteur ou de propriété intellectuelle.

11.1 Usage autorisé

Sauf mention contraire, le Client bénéficie d'un droit d'usage strictement personnel et privé.

Le Client est autorisé à :

- télécharger les photographies achetées ;
- imprimer les images pour un usage privé ;
- partager les images sur ses réseaux sociaux personnels dans un cadre non commercial.

Toute publication doit :

- respecter l'intégrité de l'image ;
- ne pas modifier la photographie sans autorisation écrite ;
- mentionner le nom ou le compte du Photographe lorsque cela est possible.

11.2 Usage interdit

Toute utilisation commerciale ou promotionnelle est interdite sans accord écrit préalable du Photographe, notamment :

- revente ;
- utilisation publicitaire ;
- exploitation par une marque ou sponsor ;
- publication presse ou commerciale ;
- utilisation par une entreprise, association ou partenaire commercial.

ARTICLE 12 — Protection des aperçus et filigranes

Les aperçus, miniatures, galeries ou photographies comportant un filigrane restent la propriété exclusive du Photographe.

Toute capture d'écran, reproduction, téléchargement non autorisé, suppression de filigrane, modification ou utilisation sans autorisation constitue une contrefaçon susceptible de poursuites conformément au Code de la propriété intellectuelle.

ARTICLE 13 — Droit à l'image et diffusion des photographies

13.1 Événements sportifs publics

Les événements couverts par le Photographe étant publics ou ouverts au public, les participants reconnaissent que leur image peut être captée dans le cadre normal de la couverture photographique de l'événement.

Les photographies peuvent être utilisées :

- pour la vente aux participants ;
- pour la promotion du travail du Photographe ;
- pour la communication autour de l'événement ;
- pour les réseaux sociaux ;
- pour le site internet ;
- pour des portfolios professionnels ;
- pour illustrer l'activité du Photographe.

Le Photographe s'engage à respecter la dignité des personnes photographiées et à ne pas utiliser les images dans un contexte préjudiciable.

ARTICLE 14 — Diffusion numérique et indexation

Les photographies publiées sur internet ou les réseaux sociaux peuvent être :

- indexées par des moteurs de recherche ;
- partagées par des tiers ;
- référencées par les plateformes ;
- ou exploitées par des outils automatisés de reconnaissance visuelle.

Le Photographe ne peut être tenu responsable des utilisations non autorisées réalisées par des tiers indépendants de son activité.

ARTICLE 15 — Participants mineurs

Dans le cadre des événements sportifs publics, les représentants légaux des participants mineurs sont réputés avoir autorisé la captation et la diffusion de leur image via l'inscription à l'événement, sauf opposition écrite préalable.

Toute demande légitime de retrait concernant un mineur sera traitée dans les meilleurs délais raisonnables.

ARTICLE 16 — Classement des photographies et outils automatisés

Afin de faciliter l'accès aux images par les participants, les photographies peuvent être classées :

- par numéro de dossard ;
- par catégorie ;
- par événement ;
- ou via des outils automatisés de reconnaissance visuelle ou d'intelligence artificielle.

Le Client accepte ce fonctionnement en utilisant le site internet du Photographe.

ARTICLE 17 — Demandes de retrait d'images

Toute personne figurant sur une photographie peut demander le retrait d'une image pour motif légitime en contactant le Photographe à l'adresse indiquée dans les présentes CGV.

Les demandes seront étudiées au cas par cas.

Le Photographe se réserve toutefois le droit de maintenir certaines diffusions relevant :

- du droit à l'information ;
- de la couverture d'un événement public ;
- ou de la promotion légitime de son activité professionnelle ;

dans le respect du droit applicable.

ARTICLE 18 — Responsabilité

Le Photographe ne pourra être tenu responsable :

- d'une mauvaise utilisation des fichiers par le Client ;
- d'un problème technique indépendant de sa volonté ;
- d'une interruption temporaire du site internet ;
- d'une perte de données après téléchargement ;
- d'une utilisation frauduleuse des images par des tiers.

La responsabilité du Photographe est limitée au montant total de la commande concernée.

ARTICLE 19 — Conservation des fichiers

Le Photographe s'efforce de conserver les photographies pendant une durée raisonnable.

Toutefois, aucune garantie de conservation illimitée n'est fournie.

Le Client est invité à sauvegarder immédiatement ses fichiers après téléchargement.

ARTICLE 20 — Données personnelles

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre :

- du traitement des commandes ;
- de la relation client ;
- de l'envoi d'informations commerciales si le Client y consent.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose :

- d'un droit d'accès ;
- de rectification ;
- d'effacement ;
- de limitation ;
- d'opposition.

Toute demande peut être adressée à :

topp.photosport@gmail.com

ARTICLE 21 — Force majeure

Le Photographe ne pourra être tenu responsable d'une inexécution ou d'un retard résultant d'un cas de force majeure, notamment :

- intempéries ;
- catastrophe naturelle ;
- accident ;
- maladie ;
- panne informatique majeure ;
- interruption des réseaux ;
- grève ;
- annulation d'événement.

ARTICLE 22 — Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

ARTICLE 23 — Litiges et médiation

En cas de litige, le Client s'engage à contacter prioritairement le Photographe afin de rechercher une solution amiable.

Conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

À défaut d'accord amiable, le litige relèvera des juridictions françaises compétentes.

ARTICLE 24 — Documents complémentaires

Les présentes CGV sont complétées par :

- les Mentions légales ;
- la Politique de confidentialité ;
- la Politique de gestion des cookies ;

consultables sur le site internet du Photographe.

ARTICLE 25 — Contact

Pour toute question relative aux présentes CGV :

Topp Photosport

Email : **Topp.photosport@gmail.com**

Site internet : **<https://toppphotosport.netlify.app/>**